

Interpellation présentée par le député:

M.Alain Charbonnier

Date de dépôt : 15 novembre 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Cahier de revendications des sages-femmes aux HUG

Le jeudi 8 novembre 2007, une cinquantaine de sages-femmes ont manifesté devant l'Hôpital cantonal.

L'objectif de cette manifestation des sages-femmes, fortement mobilisées, a été de remettre à la direction des HUG un **Cahier de revendications contenant six propositions concrètes**, à travers les quatre lignes directrices suivantes :

1. améliorer la reconnaissance professionnelle et institutionnelle des sages-femmes au sein des HUG,
2. rétablir la confiance et le dialogue pluridisciplinaire à la maternité, à surmonter des dysfonctionnements et un malaise grandissant,
3. accorder un espace valorisé à l'échange clinique entre médecins et sages-femmes afin de fonctionner en vrai tandem,
4. demander des augmentations de l'effectif afin de travailler dans la qualité et la sécurité tant des parturientes que du personnel, notamment la nuit.

L'importance de la qualité et de la sécurité des soins au sein des HUG et de la Maternité en particulier est une des préoccupations majeures de la population.

Une étude de 2006 sur le taux de satisfaction des patientes à la maternité montre, que 88% des patientes sont satisfaites du service d'obstétrique et que 69% apprécient positivement le travail des sages-femmes à la maternité.

Cette étude pourrait nous rassurer, toutefois il semble que depuis les résultats de cette enquête, les conditions de travail des sages-femmes, à l'instar des autres professions au sein des HUG, n'évoluent pas dans un sens positif et qu'elles se péjorent.

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat va-t-il tout mettre en œuvre afin, que la qualité et la sécurité des soins soient assurées à la maternité des HUG, à leurs meilleurs niveaux et que les revendications des sages-femmes soient prises en compte par la direction des HUG ?